

Théâtre et formations pluridisciplinaire (déclamation, diction et orthophonie)

RÉF | 1142

OBJECTIF ET CONTENU

Programme

Le cours de théâtre débute obligatoirement par 2 années (voire davantage suivant l'âge de l'élève) par une formation pluridisciplinaire.

La suite de la formation théâtrale se poursuit durant 5 ans soit via le cours de Déclamation soit via le cours d'Art dramatique

L'élève qui est en qualification peut également suivre l'Atelier d'art dramatique ou l'Atelier d'improvisation

Certification(s) visée(s)

Certificat ou diplôme d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit <i>(plusieurs types d'attestation sont délivrés)</i>

Type de formation [Enseignement artistique à horaire réduit](#)

ORGANISATION

Durée

Les renseignements ci-dessous ne concernent que les élèves adultes : Musique, danse, parole: 3 cycles : si nécessaire, année préparatoire, puis Qualification (avec certificat) ou Transition (avec diplôme)

Horaire

Début

Septembre

Coût

188 € à partir de 18 ans - Coût réduit chômeurs et enfants de - de 12 ans -

CONDITION D'ADMISSION

REMARQUES

E-mail : acad.musique@molenbeek.irisnet.be

Autres implantations : Ecole 2 : "Emeraude" Rue le Lorrain, 94; Ecole 5 : "Chouette" Place de la Duchesse, 27; Ecole 7 : "Arc-en-ciel" Rue de Ribaucourt, 21; Ecole 11 : " Aux Sources du Gai Savoir" Chaussée de Ninove, 1001; Ecole 16 : " L'Ecole du petit Bois" Avenue Carl Requette, 20.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscriptions du 2 septembre au vendredi 30 septembre
Le bureau est ouvert du mardi au vendredi 19h et le samedi matin

Organisme

Académie de musique et des arts de la parole de Molenbeek-Saint-Jean

Rue Kindergeluk 1
1080 Molenbeek
Tél: 02 415 96 25
<http://www.academiemolenbeek.com>

